

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 15 février 2024

Séance plénière du 19 février 2024

Le CESER se réunira en séance plénière dans l'hémicycle Jean Zay de l'Hôtel régional, **le lundi 19 février 2024 de 9h20 à 13h.**

Il rendra deux avis en réponse à la saisine du Président du Conseil régional :

- **Missions d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau :** le CESER, lieu d'échanges entre tous les usagers de l'eau, est fortement inquiet des grandes tensions sur la disponibilité et la qualité de l'eau et ses impacts lourds et à venir pour la société et il se félicite d'avoir été entendu par la Région, qui compte solliciter dès le printemps cette compétence optionnelle auprès de l'État. Le CESER invite la Région à construire cette compétence sur des objectifs précis, avec des actions concrètes à mener, et des moyens financiers à la hauteur de l'enjeu.

Rapporteuse : Madame Isabelle PAROT

- **Carte des formations sanitaires et sociales 2024 :** l'Exécutif régional présente sa carte cible des formations sanitaires et sociales dans un contexte de tension en termes de densité médicale. Cette carte s'inscrit pleinement dans une optique plus large de structuration du secteur, défendue par le CESER et pose les bases d'une offre en formation initiale qui devra dorénavant permettre de développer les autres dispositifs de formation tels que l'apprentissage, la VAE ou encore la formation continue tout en les inscrivant dans la réalité territoriale et des contraintes qui y sont inhérentes.

Rapporteuse : Madame Patricia LAUPIN

Contact Presse : Sandrine BERTRAND

Tél : 02 38 70 30 41 / 07.64.88.35.23

sandrine.bertrand@centrevalde Loire.fr